



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le vendredi 9 juin 2017 — N° 266

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 9 h 40.

---

## AFFAIRES COURANTES

### Déclarations de députés

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration afin de féliciter M. Christian Gaudet pour son initiative *Un pas vers la réussite*.

---

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de féliciter la municipalité de Saint-Octave-de-Métis, lauréate du mérite Ovation municipale.

---

M. Giguère (Saint-Maurice) fait une déclaration afin de féliciter M. Nicholas Berrouard pour ses performances au Marathon d'Ottawa Banque Scotia.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 54.1 et 54.2 du Règlement, M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) fait une déclaration afin de souligner le 20<sup>e</sup> anniversaire du symposium Village en arts.

---

M. Carrière (Chapleau) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Lise Waters, présidente de l'Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais.

**9 juin 2017**

---

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration afin de souligner le 100<sup>e</sup> anniversaire de Mme Simone Gratton.

---

M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata) fait une déclaration afin de rendre hommage à l'Association coopérative d'économie familiale du Grand-Portage pour sa contribution à la santé financière des familles.

---

M. Lemay (Masson) fait une déclaration afin de souligner la participation de M. Julien Leduc aux Jeux d'été d'Olympiques spéciaux Québec.

---

M. Kelley (Jacques-Cartier) fait une déclaration afin de féliciter Mme Mutsumi Takahashi, honorée par l'Association des nouvelles radio, télévision et numériques.

---

M. Leitão (Robert-Baldwin) fait une déclaration afin de souligner la tenue du Festival du blues West Island.

---

À 9 h 52, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 10 heures.

---

**9 juin 2017**

---

Moment de recueillement

### **Présentation de projets de loi**

M. Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 144 Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions législatives concernant principalement la gratuité des services éducatifs et l'obligation de fréquentation scolaire

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 144.

---

M. Lefebvre (Arthabaska) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 896 Loi remplaçant le nom de la circonscription électorale d'Arthabaska par Arthabaska-L'Érable

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 896.

### **Dépôts de documents**

Mme Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, dépose :

Les propositions d'amendements au projet de loi n° 99, Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions.

(Dépôt n° 3321-20170609)

**9 juin 2017**

---

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 11 mai 2017 par M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) concernant la Réserve écologique de l'île Brion;

(Dépôt n° 3322-20170609)

La réponse à la question écrite n° 243 concernant les coûts et la rénovation de différents quais de la Société des traversiers du Québec, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 17 mai 2017 par M. Martel (Nicolet-Bécancour).

(Dépôt n° 3323-20170609)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 19 et 19.1 du Règlement, M. le président dépose :

Le calendrier des travaux de l'Assemblée, pour l'année 2017-2018.

(Dépôt n° 3324-20170609)

### **Dépôts de pétitions**

Mme Lamarre (Taillon) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 10 854 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'annulation de la directive relativement à la hausse des tarifs de stationnement dans les établissements de santé et de services sociaux.

(Dépôt n° 3325-20170609)

**9 juin 2017**

---

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 61 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'évaluation du projet de Réseau électrique métropolitain (REM) et de ses impacts.

(Dépôt n° 3326-20170609)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Gaudreault (Jonquière) dépose :

Copie de documents concernant les mesures d'optimisation 2017-2018 du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

(Dépôt n° 3327-20170609)

### **Motions sans préavis**

Mme Lavallée (Repentigny), conjointement avec M. Surprenant (Groulx), présente une motion concernant l'implantation de centres d'injections supervisés près des lieux fréquentés par les enfants; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, conjointement avec M. Bergeron (Verchères), M. Charette (Deux-Montagnes), M. Nadeau-Dubois (Gouin), M. Lelièvre (Gaspé), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale condamne fermement les récents attentats terroristes perpétrés notamment à Londres, à Manchester, Kaboul, Téhéran et au Caire au cours des dernières semaines;

**9 juin 2017**

---

QUE les membres de l'Assemblée expriment leur solidarité envers les peuples et gouvernements touchés par ces horribles évènements;

QUE l'Assemblée nationale adresse ses sincères condoléances aux familles et aux proches des victimes de ces attaques meurtrières;

QUE l'Assemblée nationale réitère son engagement à lutter contre la violence et la haine et en faveur de la liberté, de la tolérance et de la paix;

QU'enfin, les membres de l'Assemblée nationale observent une minute de silence à la mémoire des victimes et en témoignage de sympathie à l'égard de nos concitoyens touchés par ces attentats.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bérubé (Matane-Matapédia), conjointement avec M. Moreau, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor, M. Caire (La Peltrie), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), M. Lelièvre (Gaspé) et M. Surprenant (Groulx), propose :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse l'excellent travail des constables spéciaux et agents de la paix qui assurent la sécurité des parlementaires, des employés et des visiteurs de l'Assemblée nationale, des membres du conseil exécutif ainsi que des palais de justice du Québec;

9 juin 2017

---

QU'elle souhaite que le conflit de travail opposant les constables spéciaux et agents de la paix au gouvernement du Québec se règle rapidement par la voie de la négociation.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), conjointement avec M. Kelley, ministre responsable des Affaires autochtones, M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), M. Lemay (Masson), M. Lelièvre (Gaspé), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le mois national de l'histoire autochtone;

QU'elle reconnaisse que l'art, les cultures, les langues et le patrimoine autochtones font partie intégrante de l'histoire du Québec;

QUE l'Assemblée nationale en profite pour déclarer son appui aux peuples autochtones qui œuvrent à améliorer la qualité de vie et à établir des collectivités saines, sécuritaires et durables en participant pleinement au développement politique, social et économique de notre société.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 122, Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs;

**9 juin 2017**

---

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 137, Loi concernant le Réseau électrique métropolitain;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 99, Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions.

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143.1 du Règlement, il convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 113, Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière d'adoption et de communication de renseignements.

---

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'économie et du travail se réunira en séance de travail afin statuer sur les observations, les conclusions ou les recommandations concernant les auditions de la Régie du bâtiment du Québec et du Regroupement des activistes pour l'inclusion au Québec.
-

9 juin 2017

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 132, Loi concernant la conservation des milieux humides et hydrique.

Après débat, le rapport est adopté.

---

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 13 juin 2017, à 13 h 40.

La motion est adoptée.

---

À 12 h 21, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 13 juin 2017, à 13 h 40.

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**